

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir
5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Tél. CENTRAL 80-03

DIRECTEURS
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Un Problème d'Intérêt National

Oserait-on incorporer en plein hiver des malades et des blessés?

LA CONDAMNATION DU PARAGRAPHE CHERON

C'est demain que se discutera au Sénat la loi Dalbiez. Son adoption ne peut être mise en doute. La loi Dalbiez est une loi essentiellement démocratique. Nous l'avons soutenue — et nous la soutenons — avec nous — parce qu'elle consacrait les principes de justice et d'égalité dans l'Armée. A l'heure actuelle, où la Patrie fait appel à tous ses enfants, il n'est pas possible de tolérer que des hommes capables de faire leur devoir s'esquivent au moment où le danger est le plus grand. Notre ami et collègue Victor Dalbiez a demandé la répartition des forces mobilisées et la réintégration dans les troupes combattantes des hommes d'élite service armé employés dans les postes sédentaires. Ces revendications, approuvées par la nation, ont été adoptées à l'unanimité par la Chambre. Le scandale des embusqués doit cesser.

De M. Le Guéry, dans la *Bataille Syndicaliste*.

Le *Bonnet Rouge* a été à l'origine avec Dalbiez pour combattre les embusqués. Le *Bonnet Rouge* proteste maintenant — avec Dalbiez — contre l'incorporation dans la loi de justice et d'équité au paragraphe de M. Henry Chéron qui vise les réformés numéro 2 de 1915. Rien n'est plus contraire à l'esprit de la loi Dalbiez que cette mesure et avec bon sens, le député des Pyrénées-Orientales a réclamé l'emploi judiciaire de tous les hommes valides dont la France peut disposer. Loin de vouloir que l'on incorpore des malades et des blessés incapables de servir, Victor Dalbiez a été le premier à demander au Ministre de la Guerre de déclarer défectifs les réformés de la situation des réformés numéro 2 de 1915. Sans savoir que la Chambre est unanime à se rallier à l'opinion de l'auteur de la loi Dalbiez, MM. Poirier de Narçay, Charles Bernard, Henri Galli, Amédée Peyroux comme MM. Jobert, Bouvier, Théobald et Lagrosillière condamnent formellement le paragraphe Chéron. M. Henri Paté, rapporteur de la Commission de l'Armée, le repousse. M. le docteur Doizy, président de la Commission d'Hygiène, s'y oppose énergiquement. Après l'*Humanité* et la *Bataille Syndicaliste*, le *Libre Parole* d'aujourd'hui publie une critique très sévère du rapport de M. Henry Chéron.

LA CHAMBRE CONDAMNE LE PARAGRAPHE CHERON

On veut-on désober les circulaires ministérielles, qui donnent des indications précises, toujours suivies scrupuleusement par les médecins.

Dira-t-on, aujourd'hui, que la commission des trois médecins n'a pas donné toutes les garanties qu'on en attendait, et que le ministre de la Guerre a eu tort de l'instituer?

On veut-on prétendre que les médecins des hôpitaux, qui ont des connaissances et des expériences, dans lesquels il est impossible d'avoir confiance.

C'est autant de questions que nous avons à poser, si nous voulons rechercher l'idée de la loi Dalbiez, qui est l'indication du paragraphe Chéron dans la loi Dalbiez.

La protestation de la presse grandit tous les jours. Aujourd'hui l'*Humanité*, le *Libre Parole* et la *Bataille Syndicaliste* sont d'accord avec le *Bonnet Rouge* pour déclarer inutiles et dangereuses les mesures préconisées par le sénateur du Calvados. Demain, ce sera tout le monde qui condamnera le paragraphe de M. Chéron.

INCORPORA EN PLEIN HIVER I

Nous avons annoncé hier que M. Louis Martin, sénateur du Var monterait à la tribune pour combattre le trop fameux paragraphe. Les arguments qu'il soumettra à la Haute-Assemblée sont décisifs. Ils démontrèrent de la façon la plus éclatante que une nouvelle visite imposée aux réformés numéro 2 de 1915 constituerait un grand danger et un incontestable péril.

Quant à l'incorporation des hommes réformés de 1914 ne seront convoqués qu'en septembre — et non en août — ce qui prouve que l'on n'est pas pressé de les enrégimenter — ces hommes ne pourront être appelés qu'au mois de novembre ou de décembre. Il suffit d'interroger sur le point les médecins militaires pour établir l'absurdité du paragraphe Chéron. On ne peut pas incorporer en plein hiver les malades et les blessés qui forment le contingent des réformés numéro 2 de 1915.

Cette mesure aboutirait à des résultats déplorables. Nous l'avons déjà dit. Le but de la loi Dalbiez est d'envoyer aux troupes les hommes valides — et non pas d'embusquer de malheureux grabataires. Toutes les infirmeries et tous les hôpitaux de France.

Est-il un seul sénateur capable d'approuver un projet qui aurait des conséquences si désastreuses pour la Nation? Nous ne le croyons pas et nous avons confiance dans les sentiments patriotiques de la Haute-Assemblée. Le Sénat n'imposera pas une nouvelle visite aux réformés numéro 2 de 1915.

LA PRESSE ET LE PARAGRAPHE CHERON

De M. Raymond Figeac, dans l'*Humanité*.

M. Chéron a dû méconnaître — très involontairement — les sens — le caractère essentiel du projet de loi présenté par MM. Dalbiez et Poincaré. Dans l'esprit de ses auteurs ce projet de loi n'est nullement une sorte de loi de recrutement — il se bornait à obtenir une simple utilisation rationnelle, méthode des forces disponibles. Il ne s'agissait pas de trouver un contingent plus ou moins considérable destiné à grossir, sur le papier, le total des hommes à mettre en première ligne. Le but réel, pratique, consistait à demander à chacun des mobilisables l'effort dont il était capable, suivant son âge, ses aptitudes et ses conditions physiologiques.

Contraire aux auxiliaires des classes des R. A. T. à subir un nouvel examen après toutes les visites minutieuses et dures qu'ils avaient dû passer — était déjà, à notre avis, un erreur, comme nous l'avons expliqué hier. Mais cette erreur nous paraît encore plus grave lorsque l'honorable rapporteur propose une nouvelle visite pour les hommes réformés numéro 2 depuis le 1^{er} janvier 1915.

Le programme Jeune-Turc

Pro-bulgare, anti-hellène

Constantinople, 5 août (retardée dans la remise). — Au cours des trois dernières semaines il y a trois semaines environ, le Comité Jeune-Turc a pris de nouvelles décisions pour resserrer les rapports turco-bulgares et pour éliminer l'élément grec; à toutes les séances assistait le vali d'Andrinople, ennemi de l'hellénisme, et de l'une d'elles, Hadja Kalafat et Teufelst.

Les décisions prises furent les suivantes:

1. Fonder une association commerciale turco-bulgare, complètement du comité turco-bulgare.
2. Retirer le commerce du Levant des mains des Grecs;
3. Fonder, dans le Levant, des agences de commerce turques pour l'importation et l'exportation des marchandises uniquement par des membres musulmans de l'association qui cessent toute transaction avec les Grecs.
4. Limitation des privilèges du Patriarcat Œcuménique et des droits de l'église en matière de mariage, baptême etc. Ceux-ci seront inscrits par l'Etat.
5. Limitation de l'enseignement de la langue grecque et suppression de celle-ci dans l'enseignement primaire.

Le programme Jeune-Turc est un programme de force ou par la méthode des mariages mixtes.

L'exécution de ce programme, admise sans opposition, a déjà commencé.

(1) Voir le Bonnet Rouge depuis le 2 août.

De 3 à 6 heures Grave accident d'aéroplane à Villacoublay

DEUX AVIATEURS SE BLESSENT GRAVEMENT

Ce matin, vers 11 heures, un biplan militaire, monté par l'adjudant Hequefeuille et le sergent Soulat, évoluait près de Villacoublay. Le vol était régulier, lorsque soudain, par suite, croit-on, d'une panne de moteur, l'appareil piqua vers le sol.

Les deux sous-officiers furent relevés très grièvement blessés et transportés à l'hôpital de Versailles.

Nouvelles de Belgique

TROUBLES SERIEUX
Amsterdam, 9 août. — Selon le *Maasbode*, des troubles sérieux ont eu lieu en Belgique, dans la région du Borinage.

A Charleroi, des désordres se produisirent par suite de la cherté des vivres. Des magasins furent mis à sac. Les troupes allemandes chargèrent; dix manifestants ont été tués et quarante blessés.

À Mons, les mineurs sont en grève. Des soldats allemands gardent les mines menacées. Deux soldats et sept ouvriers ont été tués. Le nombre des blessés est grand. Quatre bataillons de Landsturm sont arrivés à Mons et deux à Charleroi. La surexcitation dans le district est considérable.

Nouvelles d'Autriche

LE CHOLERA
La Gazette Officielle annonce que le choléra présente un caractère alarmant dans la haute et basse Autriche, en Bohême et particulièrement en Hongrie.

Nouvelles d'Allemagne

ON MANQUE D'ENTHOUSIASME A BERLIN
On mande de Berlin qu'en dépit du pavement de l'enthousiasme manqué, ce qui indique soit indifférence, soit fatigue, soit conscience du prix énorme de la victoire.

LA PEAU DE L'OURS

Genève, 9 août. — La Gazette de France s'occupe de la question de l'organisation de la Pologne, à propos de laquelle

Les Serviteurs de l'Etranger

LXI

Les ennemis de la lumière

Les royalistes du Sénat voudraient bien tuer la presse

Les malfaiteurs craignent les réverbères. Quand il fait nuit, au contraire, ils sont heureux; ils s'en donnent.

Les royalistes, qui sont des malfaiteurs publics, craignent la lumière. Eux aussi, ils ont peur de la lumière. Ils ont peur de la lumière, car c'est la lumière qui les démasque. Ils ont peur de la lumière, car c'est la lumière qui les condamne.

Les royalistes du Sénat voudraient bien tuer la presse. Ils voudraient bien tuer la lumière. Ils voudraient bien tuer la vérité.

La liberté de la presse au Sénat

Le Sénat vient de s'occuper de cette réduction des droits d'entrée sur le papier. Tous les sénateurs se sont montrés favorables à cette réduction. Tous ont défendu la liberté de la presse, car c'était bien la liberté de la presse qui était en jeu; s'il ne peut pas se procurer du papier à bon compte, un Français peut-il publier un journal?

Il y a eu, cependant, un sénateur pour combattre la réduction des droits. Il y a, au Luxembourg, un parlementaire qui ne veut pas que les journaux puissent acheter à bon marché leur papier. Il y a, au Sénat, un ennemi de la presse, c'est-à-dire un ennemi de la lumière, un ennemi de la Liberté.

C'est un royaliste, naturellement. Il s'appelle Dominique Delahaye; il est sénateur monarchiste de Maine-et-Loire; c'est le porte-parole habituel de l'*Action Française* au Luxembourg.

M. Dominique Delahaye est un vieillard dont la barbe descend jusqu'au nombril. Mais il est encore plus rasant que barbu, car il a une tête rasée, son crâne est celui d'un enfant. Quand il parle à la tribune du Sénat, ses collègues se retiennent; ils craignent de mourir d'enfant ou de crever de rire. Quand M. Delahaye n'est pas ennuyeux, quand il ne dégorge pas de Mauraux, c'est qu'il défend alors des propositions dont la puérilité vous fait vous tordre.

Le sénateur de Daudet

C'est LE sénateur d'*Action Française*. De même que son frère, Jules, est le seul député assez peu dégouté pour avouer en public qu'il est néo-royaliste, Dominique est le seul sénateur qui confesse qu'il est un disciple de Mauraux.

M. Delahaye aime bien Mauraux. Mais il aime aussi beaucoup les écus. Et quand il monte à la tribune, si ce n'est pas pour exposer les théories dangereuses des néo-royalistes ou leurs difformités romanesques, c'est pour défendre les intérêts de son usine angevine et réclamer à l'Etat des commandes, beaucoup de commandes pour son industrie.

Tout cela, le public n'a pas besoin de le savoir, estime M. Dominique Delahaye. Aussi le sénateur royaliste a-t-il exécuté avec joie l'ordre de Mauraux qui lui enjoignait de combattre la réduction des droits sur le papier, c'est-à-dire de rendre plus difficile et plus coûteuse la publication des journaux quotidiens. Ainsi la presse deviendrait un luxe réservé aux riches. On jugerait les riches après ses hoberaux quémandés. Mauraux n'ignore pas qu'on ne risque rien à leur laisser des journaux; ils ne savent pas lire.

Mais le Sénat n'a pas tenu compte des observations de Dominique Delahaye. Cet homme en fut pour ses frais d'éloquence et Mauraux pour ses efforts. La presse est sauvée. Les journaux continueront à paraître et à faire échouer, en les montrant au peuple, les criminels projets des néo-conspirateurs royalistes.

La cherté du papier

De nouveau, Mauraux s'enivre et Lur-Saluces, qui, attentif de sénilité précoce, exprime à la manière des enfants tous les mouvements de son âme de vieillard, fit trois fois le tour du salon de Vaugouais en sautant sur une seule de ses pattes, la gauche, celle où il n'a pas de cor. Daudet, donna à Daudet de télégraphier au duc d'Orléans. L'autre, sachant qu'il devait rédiger sa dépêche en négre, par économie, écrivit :

— Ça n'a y a bon!

Mais les chefs du parti républicain avaient délibéré. Ils savent que, autant que le pain, les journaux, nourrissent l'esprit, sont indispensables au peuple français, avide de nouvelles vraies et entouré d'algèbres qui lui offrent des informations allemandes.

On chercha donc le moyen d'assurer, en dépit de la rareté du papier français, la vie des journaux.

Le moyen fut vite trouvé; s'il n'y a plus beaucoup de papier en France, il en reste à l'étranger. Abaissons les tarifs qui frappent le papier étranger au moment où il s'agit de voir le Bonnet Rouge depuis le 6 juin.

Au milieu des marchands de poisons

La tournée édifiante de M. le docteur Doizy dans les bars de Montmartre

J'ai eu le plaisir de rencontrer vendredi, dans les couloirs de la Chambre, le docteur Doizy, président de la commission d'hygiène. Avec son amabilité habituelle, il m'a dit :

— Le Bonnet Rouge a mené une campagne courageuse contre les marchands de poisons. Je l'ai suivie avec le plus vif intérêt. Nous allons étudier dans quelques jours un projet de loi de M. Louis Martin sur la cocaïne. Je serais très heureux de me documenter. Voulez-vous me conduire à Montmartre?

Après avoir jeté un coup d'œil sur ma montre, je répondis au député des Ardennes :

— Il est six heures. Nous arriverons à l'heure de la vente. Abandonnez la séance et partons immédiatement.

Un taxi stationné devant le Palais-Bourbon.

— Chauffeur, place Blanche!

MARCHANDS DE DROGUES

Six heures à Montmartre. Malgré la guerre, sur les boulevards extérieurs — une foule étrange et cosmopolite envahit les cafés et s'installe aux terrasses des brasseries. Il y a de tout dans cette foule. Des hommes âgés et des bandits. C'est l'heure de l'après-midi. C'est l'heure où l'on vient prendre un bock inoffensif en devisant sur les nouvelles de la journée. C'est l'heure aussi où, dans les bars suspects, avec la complicité de la tenancière, les marchands de poisons offrent aux détraqués de Montmartre les drogues qui tuent...

Je montre, en passant, au docteur Doizy, la devanure formée du *Manneken-Piss*. Le Temple des Poisons a clos ses portes. Finies les libations dangereuses dans l'arrière-boutique! Avec ses clients, la tenancière a été envoyée à la Ferté-Macé.

Nous entrons dans un établissement de la rue de Bruxelles. Jadis, avant son départ pour le camp d'Avancourt, le plus célèbre des trafiquants de toxiques y recevait sa clientèle.

On nous examine avec méfiance. A notre arrivée, les conversations cessent. Une petite femme aux joues creusées et au regard de folle pince les lèvres rageusement en nous fixant. Je demande à la patronne :

— Que devient ce bon Monsieur Jarzuel?

Troublée, gênée, déconcertée, elle nous répond :

— Je ne sais pas... Il y a bien longtemps que nous n'avons plus de ses nouvelles... Il a dû quitter Paris...

Dernière nous, à peu près, félin et prudent, un jeune homme au visage rasé a rejoint la petite femme aux joues creusées — et lui parle avec animation...

GITE DU MIDI

Nous quittons le bar. Le docteur Doizy me dit :

— Il faudra balayer Montmartre — et sérieusement...

Je réplique :

— Cette besogne est urgente. Voyez cet hôtel. Après onze heures, les « indésirables » de la Butte se donnent rendez-vous dans ses chambres pour s'enivrer de cocaïne. On l'appelle l'*Hôtel des Visions*. Si vous descendez un peu plus loin, vous trouverez le Jardin des Contemplations où, à l'ombre des marronniers, des couples d'intoxiqués « visionnaires », en commun. Regardez cet hôtel du boulevard de Clichy. Il y a trois semaines, une femme est morte, dans une de ses chambres, assassinée par une piqûre de morphine. Malgré la police des égarés de la justice, la Gueule Blanche continue à empoisonner Montmartre!

Nous sommes arrivés à la Cité du Midi. L'endroit est ignoble. Au milieu du passage — qui est un cul-de-sac — à l'intérieur d'un café louche — nous apercevons des silhouettes de filles et d'apaches entrelacés. Le docteur Doizy me montre un des ces derniers dont la figure de brute nous dégoûte avec haine — et me dit :

— Cet homme a le regard des intoxiqués.

Chaque maison est un hôtel. Aux fenêtres, des femmes sont là, gardiennes vigilantes et hostiles. Pour entrer dans ces établissements, il faut être connu. Nous pénétrons cependant dans un petit bar.

VOULEZ-VOUS DE LA COCO?

Sur toutes les chaises, il y a des femmes. Elles sont en cheveau. Une grosse blonde fume des cigarettes. Au milieu de ces femmes, un individu à moustaches rousse nous examine avec insolence. Plus loin, dans un coin de l'établissement, assis seul, un jeune homme qui porte une casquette nous considère curieusement. J'entends murmurer : — C'est des michés...

Nous avons commandé les consommations. J'échange avec le docteur Doizy, à haute voix, quelques phrases banales. Une femme s'approche de notre table. S'adressant au Président de la Commission d'Hygiène, elle dit :

— Vous ressemblez à un type que j'ai connu. Il avait une barbe comme la vôtre. C'était un Belge. Et vous? Qu'est-ce que vous faites?

Le docteur Doizy répond :

— Je suis un réfugié. Voulez-vous prendre quelque chose avec nous?

Elle ne se fait pas prier. Je vais brusquer les choses :

— Est-ce vrai ce que l'on nous a dit avant de venir à Paris?

— Quoi donc?

— Qu'il n'y a pas moyen de goûter à une drôle de drogue qui s'appelle de la... Doizy m'interrompt :

— De la cocaïne? Mais si, on peut en trouver. J'en suis sûr.

— Je vous affirme que non. Vous ne liiez pas les journaux?

Sans se mêler à notre conversation, la femme nous a écouté avec une attention croissante, puis, brusquement :

— Ah! oui la presse! Une belle invention encore! Le Bonnet Rouge et son Léo Poldès! Je voudrais bien le tenir, celui-là...

SA MAJESTE, LA COCAINE

Nous nous fions bien de sa campagne. Tenez, la meilleure preuve. Voulez-vous de la coca?

— Avec plaisir! Combien vendez-vous la cocaïne?

Elle se penche vers nous et, à voix basse :

— Ce n'est pas moi qui la vend. Je vais aller en chercher. Cela coûte trente sous le paquet...

Elle nous quitte pour se diriger vers le coin de la salle, où se trouve le jeune homme en casquette. De nouveaux clients sont entrés. Hélas! Ce sont des militaires. Doizy murmure :

— Comment l'autorité militaire peut-elle tolérer que des zouaves viennent dans un pareil milieu?

Je sens peser sur moi le regard inquiet du jeune homme en casquette. Nos yeux se rencontrent. A-t-il en le soupçon de notre double personnalité? Son examen n'a pas dû être favorable à notre égard, car la jeune femme nous fait signe de venir dans un coin sombre de l'établissement. Indifférente à la manœuvre de la courtière en poisons, la tenancière du bar continue de servir ses clients.

— Vous nous apportez de la coca?

— Non. Il n'y en a plus aujourd'hui. Si vous en voulez, revenez dans deux jours. Pour vous, ce sera 1 fr. 50 le demi-gramme.

— Peut-on en avoir beaucoup?

— Autant que vous en voudrez.

Cela nous suffit. Nous sommes édités. En dépit de toutes les mesures de police, la vente clandestine des substances vénéneuses s'exerce à Montmartre. Cette constatation est évidente.

Nous sortons avec soulagement du café aux toxiques. Il fait très chaud. On respire l'air frais du crépuscule qui s'étend sur les boulevards extérieurs. Des petites lumières voilées s'allument peu à peu dans les bars. On voit des couples qui se hâtent de rentrer dans les hôtels de la Cité du Midi pour visionner ensemble.

Reine de Montmartre, Sa Majesté la Cocaïne trône toujours sur la Butte!

Léo Poldès.

Les États-Unis et la guerre

LA QUESTION DE LA VENDE DES ARMES AUX ALLIÉS

New-York, 9 août. — Une importante consultation sur la question si ardemment débattue de la vente des armes aux Alliés a été fournie au *New-York Times*, par M. George F. Canfield, professeur de droit à l'Université de Columbia et ancien élève des universités allemandes.

Ce savant spécialiste démontre la correction absolue de l'attitude observée jusqu'ici au point de vue du droit international par le gouvernement des États-Unis. Il s'élève avec la plus grande énergie contre les arguments mis en avant par les Allemands et certains « humanitaires » faibles d'esprit pour obtenir que l'embargo soit mis sur ces exportations.

M. Canfield fait ressortir que si les Alliés sont seuls à profiter de la fabrication américaine, c'est uniquement parce qu'ils ont conservé la maîtrise de la mer, et ils considèrent que ce serait une violation éclatante de la neutralité à leur détriment, que de les empêcher de profiter de cette avantageuse situation, légèrement acquise, alors que les Allemands ont à leur disposition, sur la mer, ce qui leur appartient, les mines et les mines de Belgique et du Nord de la France.

La profonde différence qui existe entre l'exportation des armes au Mexique et celle qui s'effectue vers l'Europe, est clairement mise en lumière, ainsi que la contradiction qui se manifeste dans la politique germanique, cherchant à contraindre la Roumanie à laisser passer sur son territoire neutre des armes provenant d'un pays belligérant, et faisant, d'autre part, tous ses efforts pour entraver et même supprimer l'envoi des marchandises neutres à des belligérants.

En terminant, M. George F. Canfield déclare ne percevoir aucun conflit entre les obligations légales et les obligations morales qui s'imposent à son pays. A son avis, les États-Unis doivent rester neutres et continuer à agir comme ils l'ont fait jusqu'ici, en prenant parti pour l'un ou l'autre des groupes de belligérants, et dans ce cas, ajoute-t-il, si l'on écoute l'opinion américaine dominante, ce ne sera certainement pas pour l'Allemagne.

Bourse de Paris

DU LUNDI 9 AOUT 1915

Peu de variations sur les cours de vendredi dernier. Le marché reste lourd.

La Rente 3 %, qui depuis trois semaines était maintenue à 69, cède un quart de point. Les valeurs russes sont résistantes.

Fonds d'États. — Français 3 %, 68 75; 3 1/2 %, 90 50. — Russe 3 %, 1891, 61 85; 5 %, 1906, 87 50; 4 1/2 %, 1909, 76 25; 4 1/2 %, 1914, 85. — Extérieure, 80 75.

Actions diverses : Banque de France, 4540. — Est, 747. — Lyon, 1050. — Suez, 3355. — Messageries, 494. — Métro, 415. — Thomson, 520. — Monaco, 2250; cédé, 415. — Brinkov ord., 287. — Dniepropol, 2002. — Hartmann, 358. — Russo-Belge, 498. — Toulou, 1010. — Maltzoff, 395. — Malacca ord., 115.

Valeurs minières : Bruay, 1370. — Naphte, 309. — Bakou, 1150. — Lianosoff, 272. — Grosny priv., 2025. — Rio, 1485. — Spassky, 5450. — Utah, 374. — Balia, 305. — Rand Mines, 110. — Modder, B, 134. — De Beers, 257.

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

